

Pour un pacte quinquennal en faveur des familles

La famille est, plus que jamais, un point d'ancrage réconfortant dans une société plus instable et confrontée à de nombreux défis économiques, sociaux, environnementaux. Les familles sont un moteur de la cohésion sociale, premier lieu de l'éducation des jeunes, de l'apprentissage du civisme et de la solidarité. Les parents souhaitent et agissent pour que leurs enfants deviennent autonomes : c'est la concrétisation d'une éducation réussie. Autant de raisons pour que les familles soient, pleinement reconnues et soutenues par les pouvoirs publics.

Des attentes communes à l'ensemble des familles

Malgré les aides existantes, les ménages s'appauvrissent quand ils ont des enfants. D'où la nécessité d'une politique familiale universelle qui s'adresse à toutes les familles. Eduquer les enfants, envisager leur avenir, sont sources d'inquiétude pour les parents. Concurrence avec le numérique, scolarité, santé, sécurité, insertion professionnelle : ils ont besoin d'être confortés dans leur rôle éducatif. Parallèlement, ils font face au vieillissement de leurs aînés. C'est l'intérêt des acteurs publics comme privés de reconnaître et de soutenir encore davantage cette solidarité familiale.

Une politique familiale qui doit donner confiance

Des efforts ont été consentis ces dernières années pour créer des places d'accueil pour la petite enfance, mieux accompagner les parents, notamment séparés, lutter contre la radicalisation, prévenir le surendettement... Mais la réussite d'une politique familiale tient à la confiance qu'elle parvient à créer sur le long terme auprès des familles. Or, celle-ci a été entamée. L'ensemble des familles a été touché par des plans successifs d'économies, engagés depuis 2008, que les revalorisations de prestations pour les plus modestes n'ont pas compensés. Ils ont généré des effets de seuil importants, aux dépens des familles et de la lisibilité de cette politique.

Les propositions de l'UNAF

Le retour à l'équilibre des comptes de la branche famille à court terme permet de dégager des marges de manœuvre pour relancer la politique familiale. L'UNAF demande donc aux candidats de s'engager en faveur d'un pacte quinquennal pour les familles, sous la forme d'une loi de programmation, garantissant un financement pérenne et dynamique et l'adoption de priorités concertées. L'UNAF recommande 10 grandes propositions afin de rénover la politique familiale de demain, d'être au plus près des attentes réelles des familles, de leur donner confiance.



Union nationale
des associations familiales

L'Union nationale des associations familiales (**UNAF**) est l'institution chargée par la loi de défendre et de représenter les intérêts de l'ensemble des **18 millions de familles**, françaises et étrangères régulièrement établies sur le territoire français, quelles que soient leur croyance ou leur appartenance politique.

Au niveau national, elle regroupe **26 mouvements familiaux et 44 organismes à but familial**. Cette diversité garantit le pluralisme de l'Institution. Près de 7000 associations adhèrent aux UDAF et regroupent près de 670 000 familles.

L'UNAF anime le réseau des Unions départementales des associations familiales (**UDAF**) présentes dans chaque département, et des Unions Régionales (**URAF**), soit 7 100 salariés et plus de 15 400 représentants familiaux. Elle les appuie dans leurs missions institutionnelles et de services aux familles : soutien à la parentalité, médiation familiale, points info famille, accueil petite enfance, Lire et faire lire, accompagnement budgétaire, insertion par le logement, soutien aux aidants et tuteurs familiaux, protection juridique des majeurs...

L'UNAF et les UDAF remplissent **4 missions** confiées par le législateur :

- **Donner avis** aux pouvoirs publics : elles recherchent et proposent des mesures adaptées de politique familiale.
- **Représenter** : elles sont les porte-parole officiels de l'ensemble des familles dans toutes les institutions politiques, locales ou nationales.
- **Gérer** des services : elles coordonnent et proposent des services auprès des familles dont les pouvoirs publics leur confient la gestion.
- **Défendre** : elles se portent partie civile dans les procès mettant en cause les intérêts des familles.



« On aimerait bien avoir un deuxième enfant mais on a peur de ne pas avoir les moyens ».

Retrouvez les propositions de l'UNAF, les ressources chiffrées et les réactions des candidats sur

www.familles2017.fr

www.familles2017.fr

PRESIDENTIELLE,
LEGISLATIVES ET SENATORIALES



Donner
confiance
aux familles

10 propositions
pour un **pacte quinquennal**
en faveur des familles



« Sans stabilité, c'est difficile d'avoir assez confiance en l'avenir pour fonder une famille ».

Marie-Andrée BLANC,
Présidente de l'UNAF



Témoignages



« Comment trouver un logement pour ma famille à moins de 1h de transport de mon travail ? »



« Ma mère n'a plus toute sa tête, mes frères ne peuvent pas s'en occuper : je suis toute seule. »



« Avec les réseaux sociaux, les portables et tout ça... je ne sais plus comment m'y prendre question autorité. »



« 8 mois pour avoir un rendez-vous chez l'ophtalmologue, c'est trop long ! »

Chiffres-clés

20ans

c'est le temps minimum nécessaire pour accompagner son enfant vers l'autonomie soit 4 quinquennats

71%

des parents qui n'ont pas eu le nombre d'enfants qu'ils souhaitaient, invoquent des raisons matérielles. (Observatoire des Familles-2013)

350 000

places c'est le manque de solutions d'accueil petite enfance. (HCF 2013)

- 4 270€/an

c'est la différence de niveau de vie médian entre les couples avec enfant(s) et sans enfant. (INSEE 2014)

5,7millions

de parents et d'enfants pauvres (32% en couple avec 3 enfants et +, 34% en couple avec 1 ou 2 enfants, 34% en famille mono-parentale). (INSEE 2013)

17,8%

des enfants dont les parents sont séparés ne voient jamais leur père. (INSEE 2005)

15millions

de bénévoles, dont 3 millions dans le secteur sanitaire et social.

Proposition 1 :

Renforcer la politique familiale

La politique familiale doit faire l'objet d'une véritable stratégie concertée et bénéficier d'un financement pérenne et dynamique, afin de redonner confiance aux familles.

Proposition 2 :

Améliorer le niveau de vie des familles

Les charges familiales ont un lourd impact sur le niveau de vie des ménages : elles doivent être mieux compensées par des politiques universelles et lisibles.

Proposition 3 :

Soutenir la fonction éducative des parents

Les parents doivent être reconnus comme premiers éducateurs de leur enfant, et aidés, si besoin, y compris dans leur relation avec l'école.

Proposition 4 :

Prévenir les ruptures et respecter l'intérêt de l'enfant

Les séparations peuvent avoir des conséquences lourdes pour les enfants et leurs parents en termes matériels et psychologiques, d'autant plus si des conflits ne sont pas surmontés. Les séparations pourraient être mieux prévenues et mieux accompagnées pour éviter les ruptures familiales.

Proposition 5 :

Innover pour développer une offre d'accueil de la petite enfance

Les parents subissent une pénurie de modes d'accueil qui appelle des réponses souples, diversifiées et territorialisées.



« Je recommence à travailler bientôt mais je n'ai toujours pas trouvé de solution pour faire garder mon bébé. »

Proposition 10 :

Encourager l'engagement solidaire et l'autonomie

Lorsque les familles n'arrivent plus à aider leurs proches vulnérables, il faut inventer de nouvelles formes de soutien s'appuyant sur le bénévolat, l'entraide, mais aussi sur la capacité des personnes à agir par elles-mêmes.

Proposition 9 :

Accompagner les solidarités familiales intergénérationnelles

La famille est le principal acteur des solidarités en direction de ses membres les plus vulnérables, jeunes adultes sans revenu ni emploi, personnes en perte d'autonomie, enfants ou conjoint en situation de handicap. Ces solidarités doivent être soutenues.

Proposition 8 :

Consolider la couverture maladie et la politique de santé des familles

Pour répondre aux besoins des familles, le système de santé doit investir dans la prévention et dans la couverture territoriale.

Proposition 7 :

Développer des logements adaptés aux besoins des familles

Premier poste de dépense du budget familial, le logement est un enjeu pour fonder une famille, élever ses enfants et leur offrir un cadre sécurisant.

Proposition 6 :

Promouvoir la conciliation vie familiale - vie professionnelle

La question de la conciliation est déterminante non seulement pour la qualité de vie des parents et des enfants, mais aussi pour la productivité des entreprises et l'égalité femmes-hommes.



nos propositions
pour un pacte quinquennal en faveur des familles

Amaf